



Plainte recevable concernant une modération abusive ?

Par **graphicday**, le **02/02/2011** à **15:24**

Bonjour,

Sur un autre site (forum) connu traitant d'informatique, un modérateur ferme mes topics parce que je lui ai dit "T'as qu'à fermer les yeux.", suite à un message hors sujet de sa part "Franchement, ta vie bancaire ne nous intéresse pas.". Des topics longs de plusieurs semaines où j'allais remercier les personnes m'aidant en leur postant des photos et des screens de mon PC très haut de gamme...

Vous savez si la loi prévoit quelque chose pour se défendre dans ce cas ?

Edit : à cet instant même, il vient de me supprimer un topic entier où l'on discutait des moyens de livraison, sans le moindre débordement...
C'est très sérieux comme demande...

J'ai passé des journées entières à créer éditer et répondre à ces topics, et les personnes qui m'ont répondues ont également perdu tout ce temps à cause de cette modération abusive...
De plus le dialogue avec ce modérateur ne sert à rien.

Moi ça me fait penser à ces clients qui demandent qu'on leur fasse un logo, qui au bout de deux semaines ne le payent pas, ne donne pas de nouvelles et ensuite copient le logo. Ce n'est pas la même chose, mais c'est quand même du temps de perdu à cause d'une personne irrespectueuse...

C'est très sérieux comme demande...

J'ai passé des journées entières à créer éditer et répondre à ces topics, et les personnes qui m'ont répondues ont également perdu tout ce temps à cause de cette modération abusive... De plus le dialogue avec ce modérateur ne sert à rien.

Moi ça me fait penser à ces clients qui demandent qu'on leur fasse un logo, qui au bout de deux semaines ne le payent pas, ne donne pas de nouvelles et ensuite copient le logo. Ce n'est pas la même chose, mais c'est quand même du temps de perdu à cause d'une personne irrespectueuse...

Par **graphicday**, le **03/02/2011** à **16:33**

Le massacre continue et le modérateur m'a envoyé en MP :

[citation]

x

Profil : Modérateur

Mon chère Nicolas.

Au vu de la stupidité de ta réponse dans le topic de la sonde en cat graphisme, j'hésite entre le ban delete ou la discussion.

je me permet donc de t'envoyer ce petit mp pour voir jusqu'où tu es prêt à aller dans le délire.

Aurais-tu, l'obligeance de m'exposer ce que tu penses mériter pour ta défense?

Bisoux.[/citation]

Ma réponse :

[citation]

Je ne sais pas ce que tu as à gagner à me manquer ouvertement de respect, mais tout d'abord j'aimerais savoir comment tu as obtenu mon nom.[/citation]

Apparemment cette personne a fait des recherches sur moi et me le fait savoir en m'appelant par mon nom.

Je vous tiens au courant ou pas ?

Encore des messages de ce modérateur :

Citation :

Dans tous les cas, j'éviterais d'appeler chez toi après 21h00 par respect pour ta maman.

Il cherche sur Internet avec mon IP (je ne sais pas comment il arrive à faire le lien avec ce forum et les autres), il retrouve tout ce que j'ai posté lié à ma situation, ma famille, à mes annonces de recherche de location...

Vous me dites si ça ne vous intéresse pas (pour de vrai), que je pose la question ailleurs ou

que je prenne directement un avocat.

Merci.

Par **graphicday**, le **03/02/2011** à **18:45**

Encore des messages de ce modérateur :

[citation]Dans tous les cas, j'évitais d'appeler chez toi après 21h00 par respect pour ta maman. [/citation]

Il cherche sur Internet avec mon IP (je ne sais pas comment il arrive à faire le lien avec ce forum et les autres), il retrouve tout ce que j'ai posté lié à ma situation, ma famille, à mes annonces de recherche de location...

Vous me dites si ça ne vous intéresse pas (pour de vrai), que je pose la question ailleurs ou que je prenne directement un avocat.

Merci.

Par **arobaz2000**, le **13/12/2012** à **12:15**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je réponds au sujet malgré l'âge de celui-ci car ça servira pour les autres et le référencement.

Donc le modérateur en question fait simplement des recherches sur toi sur Google, en reprenant par exemple ton nom et prénom sur ton adresse mail et en tapant ton pseudo dans Google, ainsi il retrouve ton pseudo dans d'autres sujets et d'autres sites..... Il ne faut jamais utiliser les mêmes pseudos et mots de passes sur chaque site si tu veux être tranquille avec ce genre d'imbécile.

Ne met pas non plus ton nom et prénom dans tes nouvelles adresses mail. Le mieux est d'avoir tout une multitude d'adresse mail, pseudos et mots de passes différents pour chaque site. Évite aussi de mettre des infos personnel dans les profils utilisateur.

Deuxièmement, pour palier à un modérateur qui fait le malin, tu te réinscris sur le site avec une adresse mail et un pseudo différent... Et là, bon courage à lui pour te retrouver...

Pour l'ip, elle est probablement dynamique, donc s'il la trouve, ce ne sera pas pour longtemps....

Moi aussi j'ai connu ce cas avec des sites à la modération bien tordu et perverse, genre commentçamarche.net. Là bas ils ont mis en place un script pour faire toutes sortes de salopries aux membres qui ne postent pas des choses à leurs goûts.

Tu passes de membre normal à blacklistée et ensuite:

Inversion systématique des votes...
Suppression systématique des messages...
ect,ect,ect....

Par **dimitriet**, le **13/12/2013 à 16:17**

Pardon, et moi, j'ai un cas très grave:

Modération ultraabusive sur autre forum

Bon, peut-être je vais être modéré parce que je ne trouve d'endroit sur net où réclamer mes droits.

Bon, c'est pas à la mode. Mais sur le forum "Toute La Poésie" j'écrivais mes poèmes. Et deux personnes ont décidé de me faire partir de forum pour les raisons chrétienophobes et homophones et xénophobes (je suis russe). Ils (sous pseudos serioscal et Victorugueux) me traquaient par les messages exactement comme ça "va baiser ta mère et laisse-moi tranquille" et "non, avec tes jolies petites fesses qui me font tourner la tête". Et quand sans aide de modérateur j'ai dû me plaindre à la communauté en reproduisant ces messages - en réponse ils ont demandé d'annuler mon compte comme répliques de seulement eux 2. Et le jour même le modérateur Tim a annulé mon compte!

[fluo]***Sur ce forum, comme sur les autres, la politesse est de mise. Cela commence par un "Bonjour" en tête de message et un "Merci" à la fin ! Ceci-dit, quelle est exactement votre question ?***[/fluo]

Par **moisse**, le **31/01/2014 à 10:27**

Bonjour,
Pour répondre à la question de la modération abusive
[citation]Modération ultraabusive sur autre forum

Bon, peut-être je vais être modéré parce que je ne trouve d'endroit sur net où réclamer mes droits. [/citation]

Quand on va au domicile de quelqu'un, si on n'est pas content du mobilier ou de la soupe, la porte n'est pas en brique, on la pousse dans l'autre sens et c'est tout.

En clair chacun fait ce qu'il veut chez lui, accepte la présence de qui il veut.

Cela vaut pour les sites et forum privés, hors les troubles à l'ordre public, il n'y a pas d'acte répréhensible dans les situations exposées de "modération abusive"

Par **Victor777**, le **12/12/2015 à 11:41**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Marre de voir encore est toujours ce raciste et homophobe qu'est Dimitri ET... S'il a été exclu

du site **xxxxxxx**, c'est pour des propos racistes et homophobes qui ont été plusieurs fois réitérés sur le site **xxxxxxx**, il joue la victime et je le vois partout, c'est un affreux dont je pourrais dire pas mal de choses entre autre la jalousie et le harcèlement d'une dame russe qui postait des poèmes sur ce site

Signé Victorugueux